



Rapport d'activité 2025



BILAN Décembre 2025



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. INVENTAIRES, ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (SE)	5
2. TRAVAUX D'ENTRETIEN (TE).....	10
3. TRAVAUX UNIQUES (TU)	17
4. CREATION ET MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES (CI)	18
5. RELATIONS EXTERIEURES (ANCRAGE TERRITORIAL) (RE)	19
6. COMMUNICATION ET PEDAGOGIE (PI)	20
7. GESTION ADMINISTRATIVE (AD).....	22
8. POLICE DE LA NATURE (PO)	25
ANNEXE 1 – Budget prévisionnel 2025 du gestionnaire principal (PnrFO)	26
ANNEXE 2 – Récolte de foin.....	27



PREAMBULE

Depuis sa création en 2012, la Réserve naturelle régionale des prairies humides de Courteranges a fait l'objet d'un premier plan de gestion, qui encadrait les actions mises en œuvre dans un objectif d'amélioration des connaissances écologiques de la Réserve et de cadrage des travaux réalisés. Ce premier plan de gestion a été évalué en 2023. 2024 fut une année transitoire, qui a vu notamment la finalisation du plan de gestion 2025-2034. Dans l'attente de la validation de ce second plan de gestion, les activités se sont poursuivies en 2025, conformément au plan prévisionnel validé en début d'année.

Le nouveau plan de gestion 2025-2034 repose sur 7 objectifs à long terme :

- I. Maintenir/améliorer l'état de conservation de l'écocomplexe prairial tout en préservant un équilibre agroécologique
- II. Maintenir les conditions d'accueil des zones humides marécageuses pour la faune et la flore
- III. Améliorer la diversité fonctionnelle des milieux aquatiques et rivulaires au sein du réseau hydrographique
- IV. Améliorer le degré de naturalité dans les boisements.
- V. Actualiser et améliorer les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et des espèces
- VI. Ancrer le site dans son territoire
- VII. Assurer le bon fonctionnement du site.

Ce plan de gestion a fait l'objet d'une validation en commission régionale en novembre 2025.

Le présent bilan présente l'ensemble des actions réalisées en 2025.

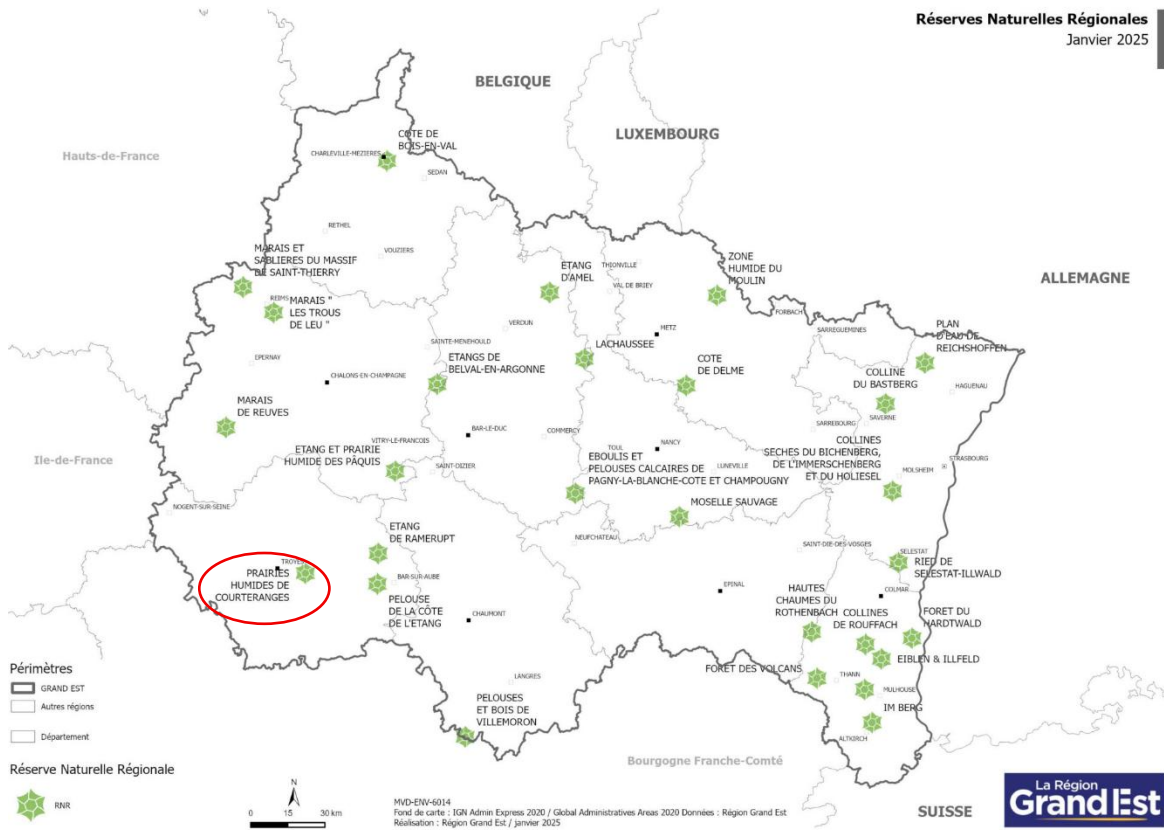


Figure 1. Localisation des Réserves naturelles du Grand-Est et de la RNR de Courteranges.
Source : biodiversité.grandest.fr

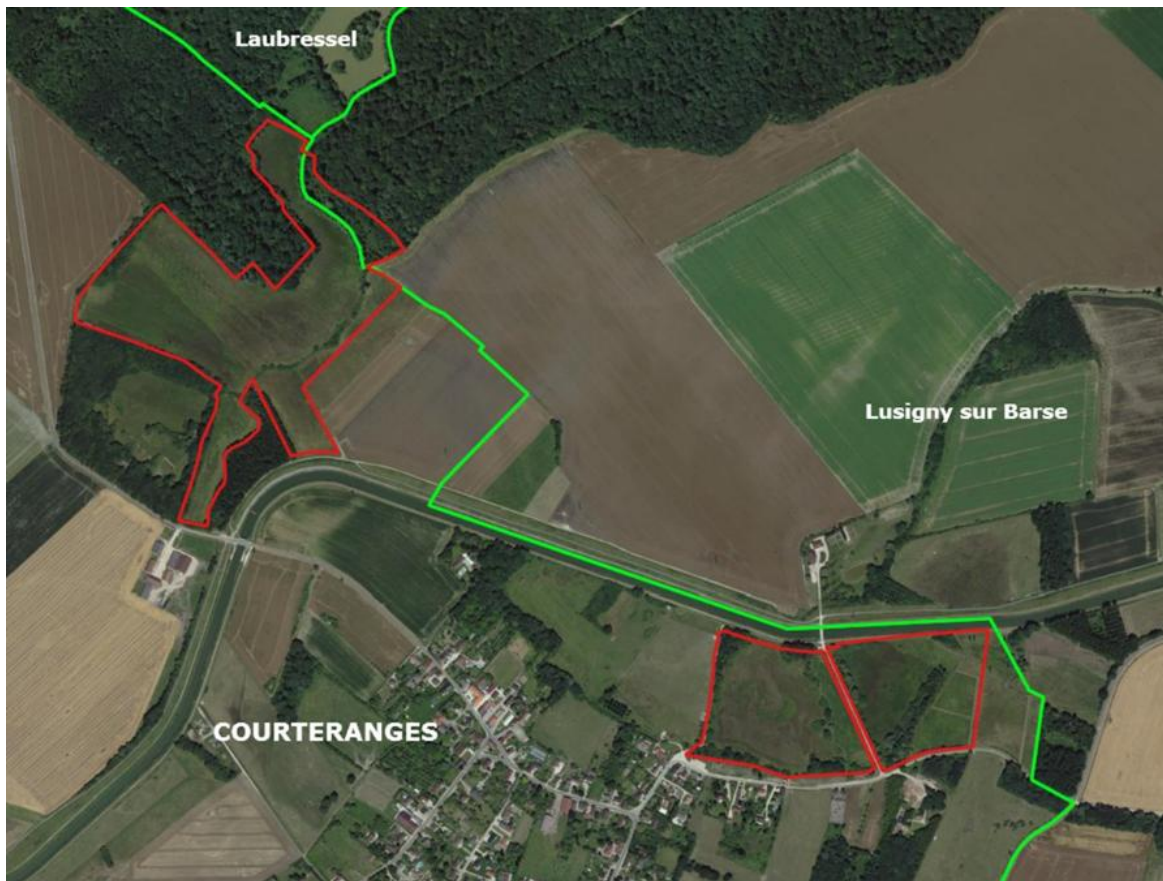


Figure 2. Plan de situation de la Réserve naturelle régionale des Prairies Humides de Courteranges.

1. INVENTAIRES, ETUDES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES (SE)

La météo influe énormément sur la dynamique de la végétation. La RNR, dont l'objectif principal de gestion est la préservation des habitats et espèces végétales des zones humides, est ainsi très sensible à ces fluctuations annuelles.

Alors que 2024 a été une année très humide (1000 mm de précipitations) avec des températures plus élevées que la moyenne (surtout du fait des minimales), 2025 a été, à l'opposé, une année précocement chaude et particulièrement sèche et ce dès le mois de février (Figure 3).

Ainsi, dans la RNR, l'eau de surface des sites inondables a rapidement disparu. Le 10 mars, tout le secteur Ouest était asséché et toutes les pontes de grenouilles ont péri. Le marais s'est asséché à la mi-mai et là aussi, aucune ponte d'amphibien n'a survécu (Figure 4).

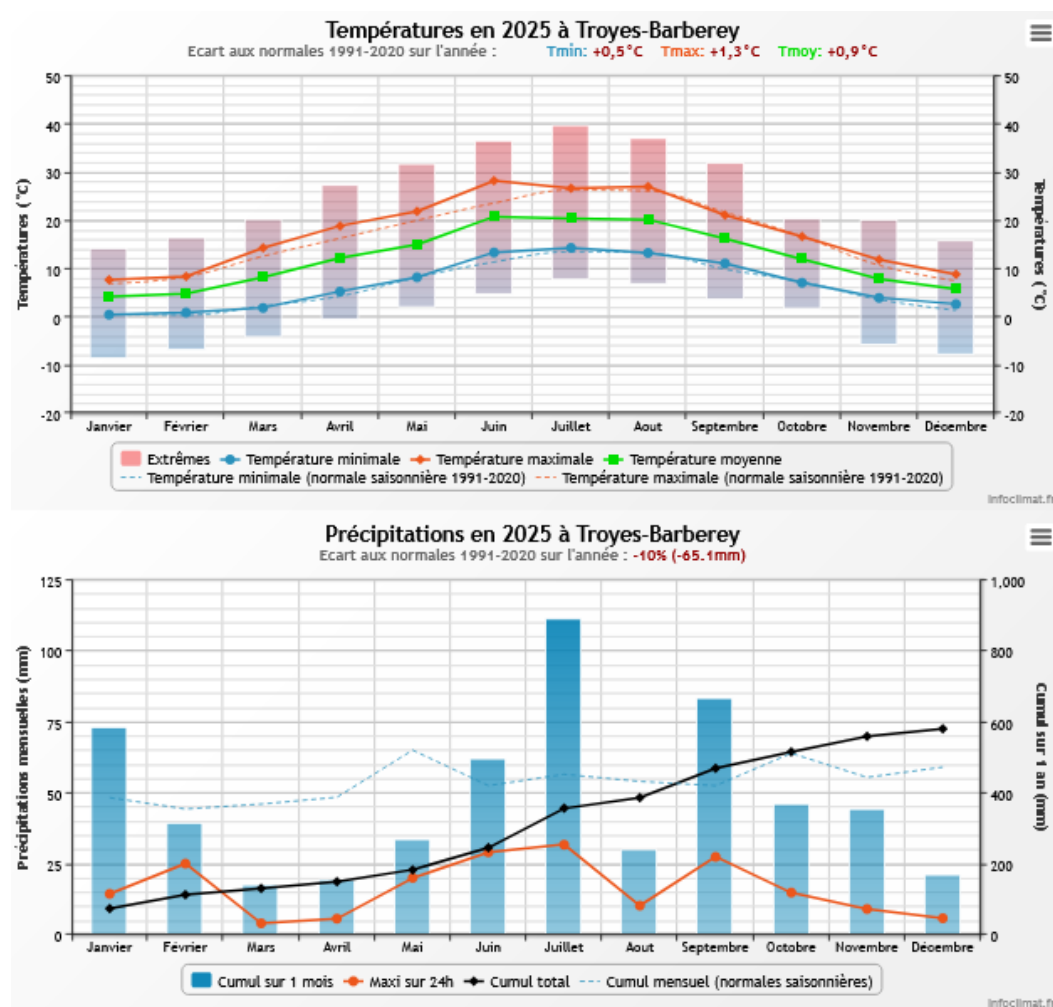


Figure 3. Données climatiques de la station de Troyes-Barbèrey, Année 2025 (Source : infoclimat.fr)

La sécheresse de surface était marquée dès juin. Les fortes chaleurs de fin mai jusqu'à fin juillet ont favorisé une évapotranspiration rapide qui ont vite effacé les effets des précipitations de juillet. Le graphique montre 110 mm de précipitations en juillet mais ces pluies d'orage n'ont pas été aussi marquées à Courteranges (environ 80 mm) et août a été tout aussi chaud et sec ensuite. Pour autant, les réserves du sol étaient sans doute élevées du fait des 18 mois humides précédents. Le secteur Est est resté vert, même après la fauche (orages de fin juillet) même si le regain n'a pas été très dynamique.

Le secteur Ouest est plus sensible à ces excès météorologiques. Plusieurs plantes se sont très peu exprimées, Violette naine et Ail anguleux en particulier. Leur suivi protocolé habituel n'a d'ailleurs pas

pu être réalisé. Les zones les plus humides ont semblé mieux résister (cas de la Gratiolle officinale). La fauche très tardive, le 05 août, a maintenu le couvert végétal en place et protégé le sol des fortes chaleurs de juin et juillet. Le regain a été faible mais le couvert est resté vert malgré tout, ce qui est mieux que 2022 par exemple.

La fin de l'été a fort heureusement été arrosée, notamment septembre. Mais les 3 mois suivants ont été sous la moyenne pour ce qui concerne les précipitations et décembre tout particulièrement. Ainsi, les sols, « habituellement » inondés dès novembre, ne l'ont été que mi-décembre et étaient loin d'avoir atteint leur niveau maximum. Les chevaux ont ainsi été laissés dans le marais jusqu'en janvier 2026.

La réserve hydrique des sols risque ainsi déjà d'être amoindrie pour l'année 2026.

La Réserve naturelle et ses zones humides subissent ces aléas climatiques. Les projections climatiques à long terme interrogent sur la capacité des milieux et des espèces à perdurer.

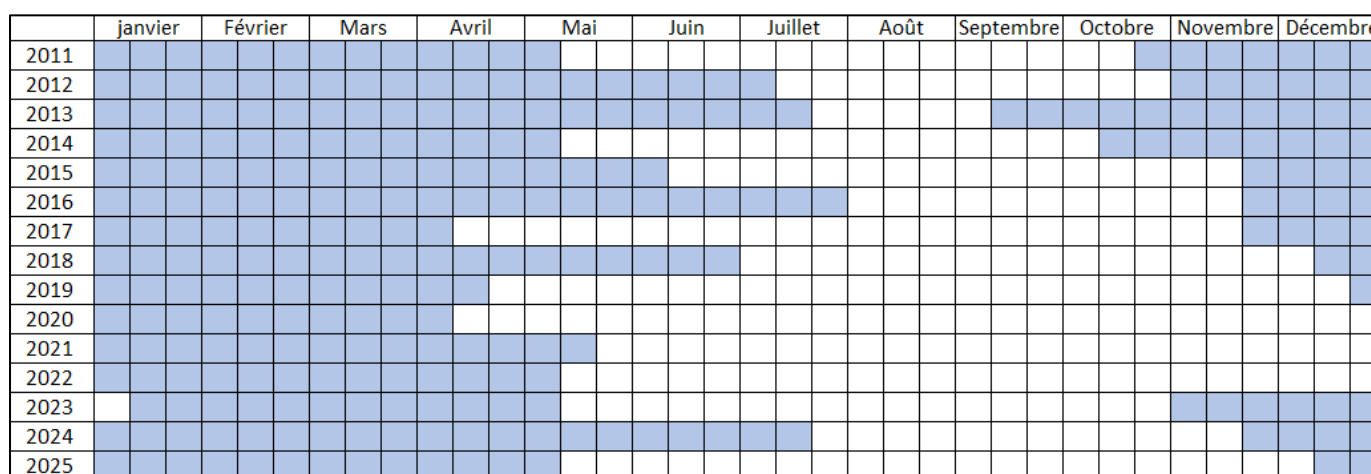


Figure 4. Suivi du temps d'inondation du marais par décades.

SE3 – Suivi des espèces floristiques patrimoniales

Opération réalisée	Les inventaires et suivis écologiques de la Réserve sont majoritairement réalisés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne. Néanmoins, certains suivis complémentaires restent réalisés par le garde animateur de la Réserve, présent régulièrement sur site.
Résultats	<p>La météo est le facteur le plus impactant sur l'expression de la flore. Le manque de précipitations dès le mois de février jusqu'à la mi-juillet, accompagné de fortes chaleurs très précoces (mai) ont participé à l'assèchement très rapide des sols, notamment, comme à l'accoutumée, dans le secteur Ouest.</p> <p>La Violette naine, l'Ail anguleux, la Violette élevée n'ont quasiment pas fleuri, bien que les parties végétatives aient été présentes. L'Orchis bouffon est resté invisible (espèce à éclipse). L'Inule des fleuves n'est pas réapparue non plus (depuis 2018).</p> <p>Les espèces les plus hygrophiles, qui poussent dans les endroits les plus humides, ont semblé se maintenir : Gratiolle officinale et Laiche des renards par exemple.</p> <p>Le secteur Est a plutôt moins souffert : la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse s'est bien exprimée et a pu monter à graines juste avant le « coup de chaud » de fin juin. L'Orchis incarnat, l'Œnanthe à feuilles de Silaus se sont bien exprimées également. La Stellaire des marais n'a pas été repérée non plus que le trèfle de Micheli.</p>

SE4 – Suivi des oiseaux nicheurs typiques de l'écocomplexe prairial

Opération réalisée	Pour cette année 2025, un suivi sur le modèle IPA a été réalisé afin de connaître les espèces qui se reproduisent dans la RNR et à proximité immédiate.
Résultats	<p>3 passages effectués : 17 et 19 mars / 07 et 09 mai / 30 mai et 03 juin.</p> <p>Les espèces contactées sont plutôt communes. Le Rossignol Philomèle est très présent sur les 2 parties de la RNR. Un couple de Milan noir en limite de RNR et de l'ancien ball-trap, 2 chanteurs de Tourterelle des bois ont été contactés (secteur Est) en juin. 2 mâles de Pie-grièche écorcheur ont également été vus, mais pas de femelles ni de jeunes par la suite. Une Chevêche d'Athéna a été contactée le 14 mars secteur Est (J. Delannoy).</p> <p>La liste des oiseaux patrimoniaux attendus sur le site, dont les mœurs et besoins seraient spécifiques aux habitats de la RNR reste à faire.</p> <p>Non nicheurs (mais typiques des prairies inondées), on peut souligner l'observation de 2 bécassines sourdes en avril 2025 (et une possible Bécassine double, qui restera non confirmée).</p>

SE8 – Analyse physico-chimique des sols prairiaux

Opération réalisée	Les prélèvements d'échantillons de sols ont été faits le 25 avril (Figure 5) et transmis pour analyse au bureau d'études Celesta-lab (34130 Mauguio).
Résultats	<p>Une restitution des résultats est prévue le 20 octobre 2025 à laquelle participe le PNRFO.</p> <p>Cette analyse doit être complétée par une étude du fonctionnement hydrologique de la Réserve en 2026-2027 (Action SE9), dont le cahier des charges est en cours de rédaction par le PNRFO.</p>

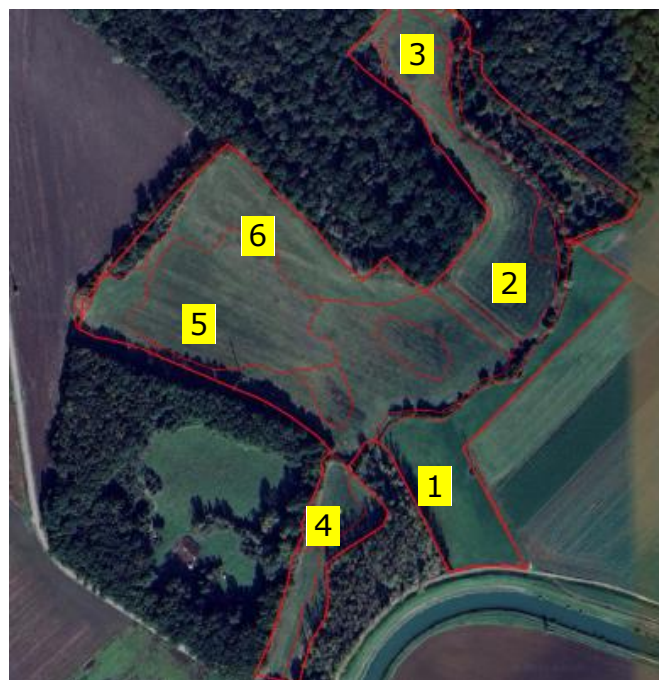


Figure 5. Emplacement des 6 points de prélèvement de sol dans le secteur Ouest de la RNR.

SE9 – Etude du fonctionnement hydraulique des sols

Opération réalisée	Besoins identifiés et cahier des charges en cours de finalisation, pour lancement d'une consultation d'ici fin 2025 et lancement de l'étude en 2026.
Résultats	A terme, utilisation des résultats pour orienter les modes de gestion dans un contexte de dérèglement climatique avec, a priori, une modification profonde du régime des précipitations à moyen/long terme (A corrélér à la démarche Natur'Adapt et les fiches actions TU1 à TU4).

SE14 – Suivi des populations d’amphibiens

Opération réalisée	<p>Non prévue dans le programme d’actions 2025, ce suivi a été réalisé en complément du travail du CEN (action SE15) prévu en 2025. En outre, l’objectif était de vérifier l’état des pontes après les très faibles chiffres de 2024 dus aux importantes précipitations (dispersion probable des sites de reproduction).</p> <p>Le pointage des pontes d’anoures (Grenouille agile GA et grenouille rousse GR essentiellement) a été réalisé au printemps, en période d’inondation.</p>
Résultats	<p>Le pointage a été réalisé les 05 et 06 mars 2025 (Figure 6).</p> <p>Le nombre total de pontes de GA (Directive habitat) remonte par rapport à 2024 (Tableau 1) : 76 pontes de GA dans le marais et 45 dans le secteur Ouest. Aucune n’aura donné de juvéniles à cause de l’assèchement très rapide de toutes les zones inondées.</p> <p>Le CENCA a également réalisé des relevés de nuit dans le cadre de l’action SE15 : étude de la fragmentation des habitats d’amphibiens.</p>

Tableau 1. Suivi annuel des pontes de Grenouille agile dans le marais

	2025	2024	2023	2021
Pontes de GA / Marais uniquement	76	42	103	201

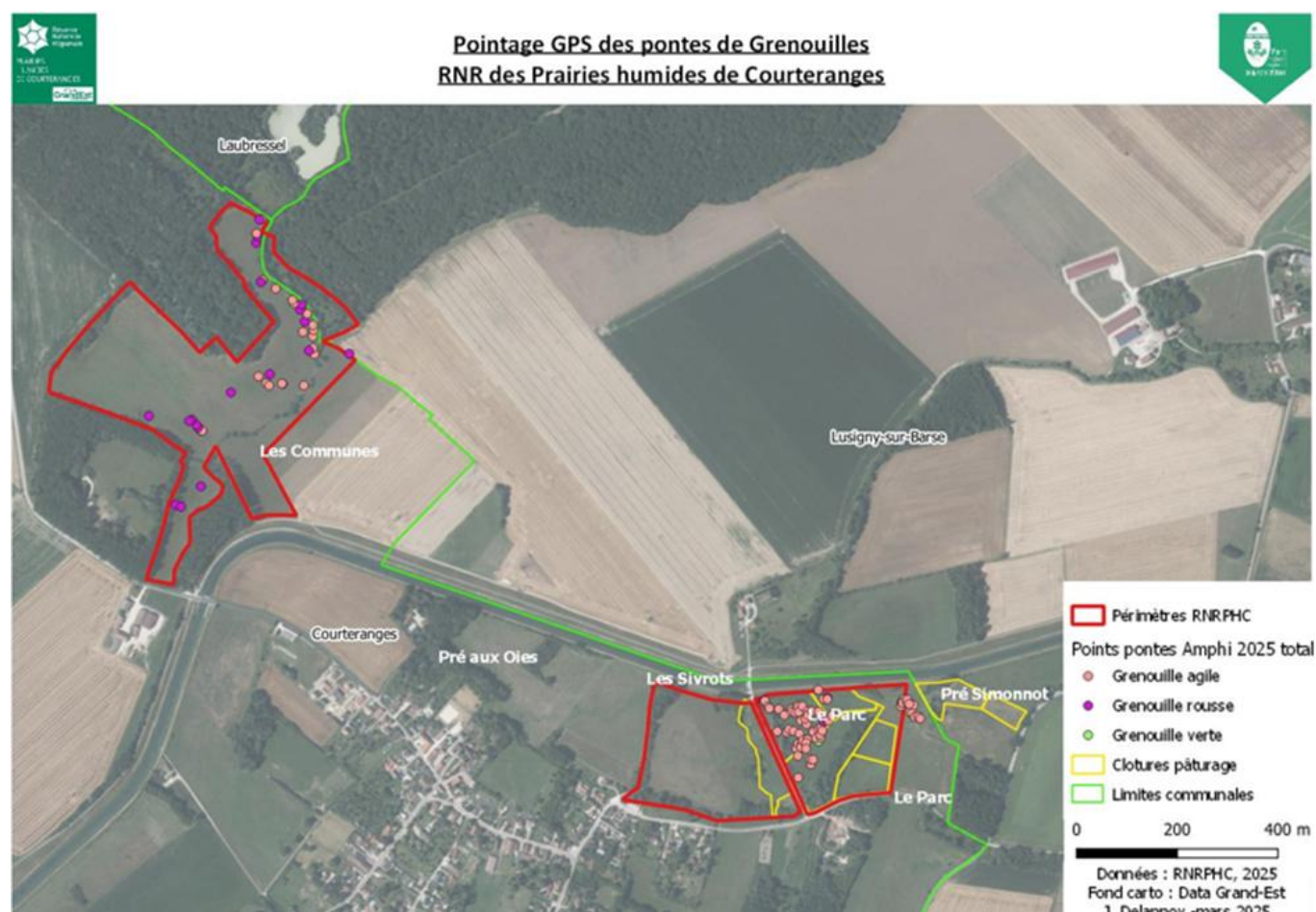


Figure 6. Pointage GPS des pontes de grenouilles pour 2025.

SE17 – Suivi du niveau d'eau du Ru des Echelles

Opération réalisée	Contrôle visuel du niveau d'eau.
Résultats	<p>Le Ru des Echelles est un cours d'eau temporaire dont les niveaux fluctuent énormément, notamment à cause du niveau d'eau du canal qui reflue dans le ru (Figure 7).</p> <p>Cette année 2025, le cours d'eau s'est asséché dès la fin du mois de mai. Alors qu'il était à sec, l'eau est subitement remontée lors de la vidange du lac d'Orient, notamment courant août lorsque celle-ci s'est accélérée (vidange exceptionnelle du réservoir Orient pour cause de travaux de renforcement des digues). Ainsi, l'eau remonte sur une distance de près d'un kilomètre dans le ru mais il n'y a pas d'eau qui arrive de l'amont. A cette occasion, des poissons sont observés dans le ru.</p> <p>Ainsi, le problème qui oppose le PnrFO de manière récurrente avec les agriculteurs riverains trouve son origine principalement dans le fonctionnement du canal, couplé à la très faible pente du ru.</p> <p>De la même manière, cela ne facilite pas les actions de gestion qui ciblent la conservation de certaines espèces des milieux aquatiques, même temporaires, par exemple l'Agrion de Mercure (SE16).</p> <p>En 2026, une réflexion sera engagée sur son fonctionnement dans le cadre de l'étude sur le fonctionnement hydrologique de la RNR (SE9).</p>



Figure 7. Vues du ru des Echelles dans la RNR en 2025 (ci-dessus). Vue du canal et de la buse de l'exutoire du Ru des Echelles (ci-dessous). Aucune photo du ru asséché n'a été prise en mai-juin 2025, l'illustration ici date de 2017.

2. TRAVAUX D'ENTRETIEN (TE)

TE1 – Fauche différenciée

Opération réalisée	16 hectares de prairies sont entretenus par une fauche annuelle dans le cadre d'une convention d'occupation précaire à usage agricole avec la SCEA Debouy (2024-2026) (Figure 8). L'objectif principal est le maintien des habitats et des espèces prairiales à enjeu environnemental.
Résultats	<p>Cette année encore, l'opération de fauche ne s'est pas passée telle que les gestionnaires l'avaient envisagée. Du fait d'une météo précocement très sèche et chaude, le PnrFO avait autorisé l'agriculteur à intervenir dès le lundi 16 juin (date théorique au 1er juillet) afin qu'un regain puisse repousser tant qu'il y avait une réserve hydrique dans le sol (secteur Ouest en particulier). L'agriculteur est finalement intervenu le 09 juillet (secteur Est) et le 05 août (secteur Ouest).</p> <p>Le secteur Est a bien résisté à la chaleur et à la sécheresse malgré la fauche quelques jours après le gros coup de chaud. Les œnanthes ont d'ailleurs eu le temps de monter à graines juste avant la fauche. Le rendement en foin est important et de bonne qualité cette année sur ce secteur (moyenne de 3T de foin/ha).</p> <p>Le secteur Ouest, fauché un mois plus tard, a un rendement bien moindre (prairies mésotrophes et oligotrophes) : 1,8 T/ha. De plus l'herbe était de bien moindre qualité car brûlée par le soleil (récolte trop tardive). Ce retard a cependant permis de protéger le sol de l'épisode de forte chaleur de fin juin et début juillet.</p> <p>Lors de l'élaboration du plan de gestion, il avait été évoqué la nécessité de conserver une certaine flexibilité sur les dates de fauche d'une année sur l'autre afin de ne pas favoriser certains cortèges de plantes plutôt que d'autres. 2024 et 2025 n'auront pas laissé le choix.</p> <p>Il était également prévu de ne pas faucher 2 exclos (0,1 et 0,05 ha) afin de permettre à certaines espèces patrimoniales de s'exprimer dans les parties oligotrophes.</p> <p>Cependant, malgré la pose de piquets et l'information à 2 personnes de la SCEA, ceux-ci ont été fauchés (et les jalons soigneusement contournés). De nouvelles discussions avec l'agriculteur sont à prévoir pour 2026.</p>



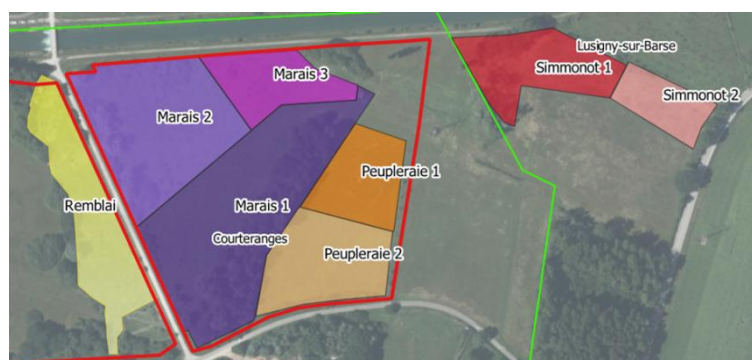
Figure 8. Carte des propriétés communales dans et autour de la RNRPHC concernées par la convention de fauche.

TE2 – Pâturage extensif

Opération réalisée	Conformément aux objectifs de conservation des habitats et des espèces, les chevaux sont déplacés périodiquement selon l'état des parcelles (hydromorphie et pression de pâturage) (Tableau 2).
Résultats	<p>La météo sèche et chaude a permis aux sols de ressuyer rapidement.</p> <p>Les chevaux ont quitté l'enclos du remblai le 03 mars pour pâturer en-dehors de la RNR (parcelles communales en convention avec la RNR) jusqu'au 22 mai, date à laquelle ils ont rejoint le marais 1 où ils sont restés jusqu'à la fin de l'année. Les parcelles Peupleraie 1 et 2 ont été pâturées entre le 15 septembre et le 1er novembre (ouverture de la chasse au petit gibier) pour diminuer la couverture des poacées notamment.</p> <p>Les enclos Marais 2 et 3 n'ont pas été pâturés cette année (Figure 9 ; Figure 10).</p> <p>Le temps de pâturage sur la Marais 1 a été volontairement prolongé pour forcer les chevaux à brouter les ligneux, ce qui a bien fonctionné, notamment sur les prunelliers et, dans une moindre mesure, les saules cendrés.</p> <p>Le marais n'étant pas inondé, ou à peine, même en novembre et décembre, l'impact du piétinement/tassement est quasi nul sur le sol.</p>



Figure 9. A gauche, enclos Marais 1 pâturé et marais 3 non pâturé ; à droite, impact des chevaux sur les prunelliers dans la bande boisée en décembre.



Enclos	Surface
Marais 1	1,78
Marais 2	1,22
Marais 3	0,46
Peupleraie 1	0,48
Peupleraie 2	0,7
Remblai	0,79
Simonnot 1	0,62
Simonnot 2	0,3

Figure 10. Carte des parcelles consacrées au pâturage

Tableau 2. Temps de pâturage dans les différentes parcelles dédiées

	janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2010												
2011												
2012												
2013												
2014												
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												
2023												
2024												
2025												

RNR des Prairies humides de Courteranges

Tableau de temps de pâturage.

2 chevaux de 2005 à juin 2009. 3 chevaux à partir de 2009 + 1 naissance annuelle (sauf 2017 et 2022).
(note: 1 Konik = 0,7 UGB)

- 3,5 ha Marais avant séparation
- 1,78ha Marais 1
- 1,22 ha Marais 2
- 0,46 ha Marais 3
- 0,48 ha Peupleraie 1
- 0,7ha Peupleraie 2
- 0,79 ha Remblai
- 0,92 ha Simonnot
- Parcelle ZK 49, hors RNR

TE3 – Gestion des lisières forestières

Opération réalisée	<p>La préservation des surfaces de prairies reste un objectif prioritaire pour la RNR. Après la fauche, les bordures non fauchées (pour ne pas abîmer le matériel agricole) sont reprises avec un broyeur type forestier à axe vertical. Un lamier est utilisé selon les besoins.</p> <p>Régulièrement, des arbres tombent dans les prairies à la suite de coups de vent. Ils sont évacués ou stockés en bordure.</p>
Résultats	<p>2 à 3 km de lisières sont contrôlées chaque année selon les nécessités. Ces travaux sont réalisés en régie avec le matériel et le personnel qualifié du PNRFO (Figure 11).</p>



Figure 11. Exemples d'intervention sur les prairies en 2025.

TE4 – Broyage, débroussaillage, arrachage manuel des ligneux et espèces sociales dans les prairies

Opération réalisée	<p>Malgré les opérations de fauche et de pâturage, certaines espèces d'arbres et d'arbustes, ainsi que de ronces, ont un développement très dynamique et nécessitent une intervention particulière pour les éliminer ou les contenir, l'objectif étant de maintenir les surfaces de prairies (Figure 12).</p>
Résultats	<p>En 2025, un broyage ponctuel a été fait sur l'enclos du remblai (0,15 ha) avec M. Oudéard (convention de suivi du troupeau équin) le 23 juillet.</p> <p>Dans la parcelle F308, un dégagement à la débroussailleuse a été fait en février le long du Ru des Echelles (forte repousse des prunelliers surtout) pour faire de la place à la Violette élevée (300 ml).</p> <p>Les enclos du marais ont fait l'objet d'une nouvelle intervention manuelle pour éliminer les repousses de saules cendrés. Une partie est faite en régie (pioche coupe racine et bêche Rootslayer) et une partie avec le chantier d'insertion ; les plus gros sont tronçonnés au plus ras du sol.</p> <p>La forte pression de pâturage dans l'enclos 1 du marais jusqu'en janvier 2026, permise par les faibles précipitations, a eu un impact fort sur les ligneux ciblés (prunelliers et saules cendrés notamment). Il n'y a pas eu d'intervention manuelle supplémentaire dans cet enclos.</p> <p>Les parcelles ZB 4 et 5 (secteur Ouest) n'ont finalement fait l'objet d'aucune action particulière. La coupe très tardive de 2024 (17 septembre 2024) a empêché les touffes de saules de trop repousser. Une coupe à la débroussailleuse de ces touffes, au ras du sol, est à prévoir en 2026, peut-être dès le printemps.</p>



Figure 12. à g. : Broyage de saules et ronciers dans l’enclos du remblai (le reste a été fauché le 9 juillet) ; au centre : Touffes de saules, vue aérienne. Ces saules, malgré la fauche annuelle, progressent chaque année. A dr. : Jeunes touffes de Saules dans le marais. Enclos 2 et 3 traités manuellement en septembre (dernière intervention avec le chantier d’insertion en 2022).

TE5 – Entretien mécanique des haies et fourrés

Opération réalisée	<p>Il s’agit du même type d’entretien que l’action TE3 (lisières) mais sur des îlots ou des linéaires ligneux qui participent à la diversité des milieux et créent des habitats de transition.</p> <p>Les travaux ne sont entrepris que lorsque cela est nécessaire : sécurité des voies de passages en limite de RNR, protection du matériel agricole (branches basses), détournement des bosquets. Cela permet également de réaliser l’objectif TE1 (fauche et maintien des surfaces de prairies).</p>
Résultats	<p>L’acquisition d’un lamier en 2025 permet désormais de travailler en régie de façon moins traumatisante ces éléments paysagers. Un broyeur trainé et une épareuse sont également utilisés. Les haies et bosquets sont ainsi contenus (Figure 13).</p>



Figure 13. Broyage le long de la haie entre la parcelle ZB45 et l’enclos dit « du Remblai » en octobre 2025.

TE6 – Entretien des arbres isolés

Opération réalisée	Des arbres isolés ont été répertoriés, notamment des saules têtards (chemin du Râle et ancienne peupleraie).
Résultats	5 saules têtards taillés ou à tailler dans l’hiver (Figure 14).



Figure 14. Saules blancs à mener en têtard (dernière taille en 2020)

TE7 – Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Opération réalisée	Elimination manuelle des plantes exotiques envahissantes. Elimination de 3 nids de frelons asiatiques.
Résultats	Arrachage manuel de repousses de Sumac, Vigne américaine et Aster à feuilles lancéolées en limite extérieure de la RNR (Figure 15). Découverte de 2 pieds de Sainfoin d'Espagne (<i>Galega officinalis</i>) en bordure de piste cyclable le long de la peupleraie exploitée en novembre 2024, arrachés manuellement (Figure 15). Trois nids de frelons asiatiques ont été signalés en limite intérieure de la RNR. Au vu du risque pour le grand public (bord de route très fréquenté : sentier balisé dit « des Bergeronnettes ») à moins de 50 mètres, les nids ont fait l'objet d'une destruction par un spécialiste (début août et septembre) à l'aide d'une canne télescopique (environ 15 mètres de hauteur).



Figure 15. A gauche : Sumac de Virginie ; au centre : Vigne américaine ; à droite : pieds arrachés de Sainfoin d'Espagne

TE8 – Broyage des zones humides non pâturées

Opération réalisée	Cette action concerne la parcelle F308. L'objectif est d'orienter puis de maintenir cette parcelle vers un faciès de mégaphorbiaie. La dynamique des prunelliers et des peupliers trembles reste soutenue.
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Résultats	Le broyage partiel prévu (utilisation d'un broyeur forestier à axe vertical), uniquement là où les ligneux s'imposent, n'a pu être réalisé du fait d'une panne de matériel. Les sols étaient ensuite trop mouillés pour permettre l'usage de ce type de matériel. Une intervention manuelle début 2026 est prévue.
-----------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TE9 – Entretien des ripisylves en maintenant une diversité de situations entre ensoleillement et ombrage

Opération réalisée	Le Fossé des Noues a fait l'objet d'un dégagement à la main avec l'aide du chantier d'insertion en octobre 2025. Les rémanents sont stockés en quelques points dans la bande boisée qui longe le fossé. Cette action fait suite au dégagement complet dudit fossé en 2023. Là encore, la reprise est très dynamique. L'objectif est de redonner de la lumière à ce milieu aquatique temporaire. Le Ru des Echelles est dégagé sous la ligne très haute tension (obligation) sur 50 mètres. Comme en 2024, l'épareuse est passée ponctuellement pour maintenir la mise en lumière du Ru (Action SE16 : Agrion de Mercure). Un seul côté du Ru est plus régulièrement dégagé (maintien de haies et bosquets de l'autre côté, favorables à l'avifaune notamment). Action à lier avec TE10 ci-après.
Résultats	Fossé des Noues entretenu manuellement sur 350 mètres avec le chantier d'insertion en février (régie) et en octobre. Ru des Echelles entretenu par le chantier d'insertion et aussi mécaniquement sur 700 mètres, en octobre.



TE10 : Gestion des embâcles dans les fossés /rus

Opération réalisée	Arbres et branches cassés, arbustes couchés sont dégagés du fond des rus et fossés. Fin 2024, tout le linéaire depuis la route jusqu'à la jonction avec le fossé de drainage (750 m) a fait l'objet d'un dégagement des arbustes avec le chantier d'insertion. La quantité de bois a été très importante. Après avoir laissé sécher ces tas de bois tout l'hiver, tout a été brûlé fin février (3 places à feu de 4 m ² chacune).
Résultats	Action concomitante avec TE9. Fossé des Noues et Ru des Echelles entretenus (Figure 16).



Figure 16. Travaux d'entretien le long du Ru des Echelles.
A gauche : rémanents ;
A droite : après brûlage.

TE12 : Entretien des chemins ceinturant la RNR et mise en sécurité des promeneurs

Opération réalisée	<p>Enlèvement des arbres et branches tombés sur les chemins. Passage au taille-haie des ronces ou branches d'églantier qui débordent trop et entretien du chemin du Râle (avec l'aide de la commune de Courteranges).</p> <p>Utilisation du lamier et de l'épareuse ponctuellement, en même temps que les actions TE5 et TE9 (usage du même matériel).</p>
Résultats	Chemins praticables sans risque majeur (Figure 17).



Figure 17. Bouchage des trous sur le chemin du Râle (hiver 2024-25)

3. TRAVAUX UNIQUES (TU)

TU5 : Maintenir l'accessibilité à la parcelle ZB68

Opération réalisée	<p>Création d'un passage au Nord de la parcelle avec la parcelle ZB69 car l'accès par la route au Sud n'est désormais plus possible. En effet, le propriétaire voisin envisage de clore très prochainement son terrain et bloquera ainsi l'accès actuel. De plus, des fils de télécommunication sont installés trop bas et sont accrochés régulièrement par les engins agricoles.</p> <p>Un morceau de haie a dû être coupé (mécaniquement et manuellement) début mars pour permettre ce nouveau passage. Des rondins de bois ont été temporairement installés en long dans un fossé pour permettre le passage entre ZB 68 et 69.</p>
Résultats	Une ouverture a été réalisée et l'accès aux engins agricoles permis. Un entretien annuel à prévoir en attendant une solution plus pérenne, nécessitant moins de manutention et d'entretien (Figure 18).

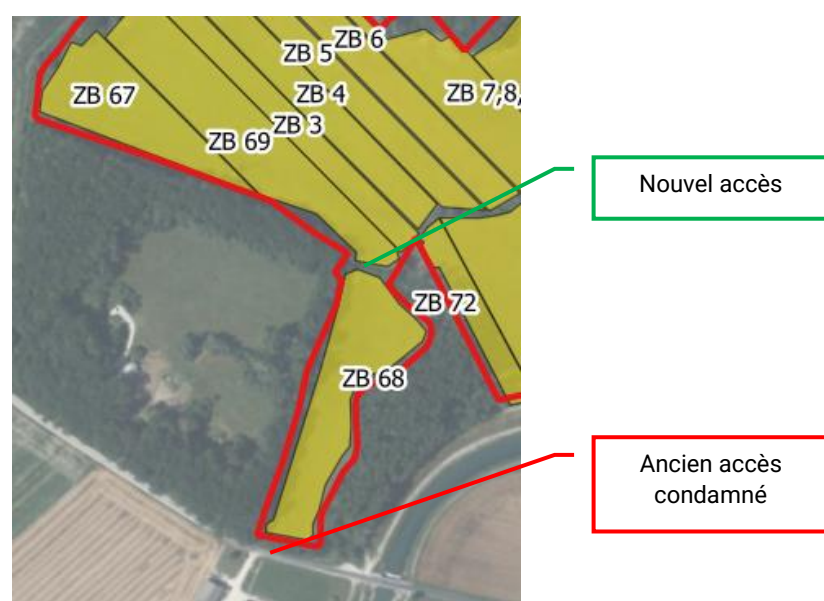


Figure 18. Cartographie des accès à la parcelle ZB68 et vues de l'ouverture réalisée et des rondins posés pour permettre le franchissement du fossé

4. CREATION ET MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES (CI)

CI 1 – Maintenance des infrastructures existantes en lien avec le pâturage

Opération réalisée	Contrôle hebdomadaire de l'état des clôtures et après chaque incident météorologique. Remplacement progressif des piquets en sapin traité de 2005. Réparation des clôtures à la suite de chutes d'arbres principalement et dégâts dus aux passages des tracteurs ou de l'intervention du chantier d'insertion.
Résultats	Clôtures, râteliers, abreuvoirs et abris opérationnels. 150 mètres de piquets ont été changés avec un stagiaire du lycée agricole de Ste Maure (BacPro GMNF) entre le boisement du marais et les parcelles dites Peupleraie 1 et 2. Les interventions du chantier d'insertion ont été réalisées (2 semaines encadrées).

CI 2 – Entretien des chevaux et maintenance

Opération réalisée	Nourrissage hivernal (janvier à début avril), complément en eau en été, 3 parages (taille des sabots), visite vétérinaire et administration d'un vermifuge (Pyrola uniquement) en février ainsi qu'un complément alimentaire (manipulation quotidienne pendant 3 semaines). Déplacements dans les différents enclos (Tableau 3). Sortie du poulain le 19 février. Soutien de M. Oudéard Jean-Louis, dans le cadre de la convention, très efficace. Pas de naissance en 2025.
Résultats	Chevaux en bonne santé. Suivi très régulier assuré.

Tableau 3. Calendrier de suivi des chevaux

Dates 2025	Action
Janvier – 03 avril	Chevaux sur le remblai. 19 février : départ du poulain Pulco. 20 février : parage des sabots de Morane et Wo-Man Février : Pyrola, forte perte de poids (coprologie, vermifuge et complément alimentaire).
04 avril – 22 mai	Chevaux hors RNR dans les parcelles « Simmonot ». 27 mai : parage des sabots Morane et Wo-Man. Pas de naissance cette année.
24 mai – 13 janvier 2026	Chevaux dans le Marais 1 02 octobre : parage des sabots de Morane et Wo-Man.
Septembre à début novembre	Ouverture des parcelles Peupleraie 1 et 2 ponctuellement en période de chasse.
14 janvier 2026	Chevaux sur le remblai.

5. RELATIONS EXTERIEURES (ANCRAGE TERRITORIAL) (RE)

RE1 – Echanges réguliers avec les acteurs locaux : exploitants agricoles, association foncière, services de l'état, propriétaires riverains (notamment sur la gestion du ru)

RE2 – Suivi du relationnel avec les acteurs locaux

Opération réalisée	Rencontres sur place le plus souvent informelles.
Résultats	Secrétaire de mairie, Maire, exploitants riverains, OFB sont rencontrés ponctuellement, de même que des habitants limitrophes de la RNR. Ces échanges permettent de se tenir au courant des éventuels problèmes ou simplement de maintenir le lien. Une rencontre a eu lieu en janvier sur la gestion du Ru des échelles avec les exploitants agricoles et les différents services de l'état (OFB, DDT, SDDEA).

RE3 – Appui du gestionnaire pour faire valoir les enjeux du site à l'échelle du territoire (PNRFO)

Opération réalisée	La Réserve est présentée comme un exemple de coopération qui fonctionne bien entre des acteurs variés : commune, EPCI, Région, AESN, PnrFO et partenaires techniques (CENCA). Les labels obtenus par la commune (Village Nature, Ville des Zones Humides) et les actions menées à destination des habitants (Sentier balisé, animations scolaires) avec le soutien de la RNR et du PnrFO sont inspirantes pour d'autres communes. Des actions communes sont menées avec le village d'Hampigny (en concertation avec d'autres services du PnrFO : Ramsar, Cellule ZH).
Résultats	Deux animations Ramsar ont eu lieu au 1 ^{er} trimestre 2025 à Courteranges : une animation scolaire dans le cadre de la Journée des Zones Humides ainsi qu'une formation des élus sur les zones humides. Une visite de la Réserve a également été menée lors de la venue de l'Autorité Environnementale le 8 juillet 2025 dans le cadre du renouvellement de la Charte du PnrFO.

RE4 : Organisation et participation au comité consultatif

RE5 : Participation aux réunions des instances consultatives

Opération réalisée	Organisation, préparation des bilans d'activités et diaporamas. Echanges avec les organismes de tutelle et de financement ainsi qu'avec le cogestionnaire (CENCA).
Résultats	Le Comité Consultatif 2025 de la Réserve s'est tenu le 5 février 2025 et a approuvé les actions réalisées et prévisionnelles ainsi que les budgets.

RE7 : Participation aux réseaux des gestionnaires d'espaces naturels, naturalistes, etc.

Opération réalisée	Le Chef de pôle « Environnement », en tant que Correspondant de l'association des Réserves Naturelles de France (RNF) participe activement à la vie du réseau, en particulier à l'échelle régionale.
Résultats	En 2025, une partie de l'équipe a participé de nouveau au séminaire des Réserves Naturelles des gestionnaires organisé par la Région Grand-Est, la DREAL et les Correspondants de RNF en Moselle. Ces journées ont été l'occasion d'échanges importants entre les gestionnaires et d'amélioration des pratiques de gestion.

6. COMMUNICATION ET PEDAGOGIE (PI)

PI1 : Réalisation d’animations de découverte du patrimoine naturel et d’activités pédagogiques pour le grand public et les scolaires

Opération réalisée	Intégration d’animations dans le programme commun du PNRFO. Sollicitations de l’association locale « Les Amis du Parc ».
Résultats	7 animations à destination du grand public ont été réalisées et 82 personnes (jeunes et adultes) accueillies sur la RNRPHC en 2025. Une animation programmée a dû être annulée pour cause d’alerte météo en août. Pas d’animations scolaires cette année 2025. Partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l’Aube : à la suite de la signature d’une convention de partenariat entre le PNRFO et la DTPJJ en 2024, 3 journées ont été organisées avec des jeunes : 8 juillet, 19 août et le 21 octobre. Une partie du temps est consacrée à de petits travaux d’entretien de la Réserve ; la journée est complétée par une visite ou une animation (espace faune, sortie avifaune, etc.). En 2025, la Réserve a également accueilli 1 stagiaire de lycée et un collégien.

PI2 : Organisation de visites de terrain techniques avec les acteurs locaux

Opération réalisée	Des contacts réguliers sont entretenus avec les acteurs locaux (association de chasse communale, mairie, propriétaires riverains), la plupart du temps de façon informelle.
Résultats	L’année 2025 a été l’occasion de sensibiliser le conseil municipal de Lusigny-sur-Barse à la protection des milieux et de mettre en avant l’intérêt que peut présenter la Réserve pour les communes. Cette visite de site, organisée le 10 juillet, visait aussi à présenter le projet d’extension de la Réserve, dont la plus grande partie de la surface (60 ha) concerne cette commune. Une visite de la Réserve a été menée lors de la venue de l’Autorité Environnementale le 8 juillet 2025 dans le cadre du renouvellement de la Charte du PNRFO.

PI5 : Entretien/renouvellement des infrastructures d’accueil et d’information du public

Opération réalisée	Entretien de la petite aire de pique-nique / accueil du site Est : tonte, taille ponctuelle des arbustes, changement de la poubelle, fauche et exportation de la partie en prairie. Changement complet de l’hôtel à insectes (structure bois très fragilisée). Vandalisme durant l’été : à plusieurs moments, des panneaux ont été arrachés mais ont pu être remis en place (Figure 19).
Résultats	Aire d’accueil entretenue. Hygiène et sécurité assurées. Mobilier entretenu et opérationnel.



Figure 19. A gauche : réparation de l’hôtel à insectes (juillet 2025). A droite : dégradation des panneaux (juillet 2025).

PI6 : Edition d'une nouvelle plaquette de présentation de la réserve naturelle

Opération réalisée	En 2025, il était prévu d'actualiser la plaquette de la Réserve, la précédente datant de 2013. L'automne a été l'occasion de faire travailler des étudiants en graphisme de l'IUT de Troyes sur le projet afin d'essayer d'harmoniser les plaquettes des 2 Réserves.
Résultats	La restitution des étudiants est prévue en février 2026. La nouvelle version du dépliant sera donc finalisée au 1 ^e semestre 2026. Des exemplaires seront donnés aux mairies de Courteranges et Lusigny pour faciliter la mise à disposition du public.

PI8 : Valoriser la réserve par le biais de différents vecteurs de communication

Opération réalisée	La page RNR du site internet du PNRFO est alimentée régulièrement. Elle inclut notamment les derniers rapports et bilans (https://www.pnr-foret-orient.fr/nos-actions/protoger-la-nature/la-reserve-naturelle-regionale/). Le PnrFO communique également régulièrement via sa page Facebook. La Réserve fait l'objet de posts spécifiques et de nombreuses mentions dans des publications plus génériques.
--------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PI9 : Participation à des évènements locaux

Opération réalisée	Participation à la Fête de la Nature à Courteranges (25 mai), à la Fête de l'Abeille à Brévonnes (23 août ; stand sur les pollinisateurs) et au Festival de la photographie animalière de Montier-en-Der (20-23 novembre).
Résultats	Le nombre de personnes contactées, sur 10 manifestations organisées pour la Réserve, est de 101 adultes et 41 enfants.

PI10 : Mise en place d'une signalétique routière

Opération réalisée	Relance des services routiers du Conseil départemental.
Résultats	Le dossier sera relancé de nouveau en 2026 pour améliorer l'accessibilité et la visibilité du site. En parallèle, une problématique concernant l'accès sécurisé du secteur Ouest se pose et devra être traitée en 2026.

7. GESTION ADMINISTRATIVE (AD)

AD1 – Intégrer dans le cahier des charges de la gestion mécanique des haies et des fourrés la nécessité de privilégier la diversité des essences mellifères

Opération réalisée	<p>Pas de travaux mécaniques entre le 15 mars et le 15 septembre. La protection des sols est également prise en compte.</p> <p>Les travaux réalisés maintiennent l'existant en place et ne visent pas à réduire les surfaces occupées par les ligneux (haies et fourrés localisés dans le PdG). La diversité des essences est privilégiée (préservation de jeunes Poiriers communs, Sureaux noirs ou Nerpruns purgatifs par exemple) et maintien dans ces sites des Saules cendrés (Figure 20) et des Prunelliers à la floraison précoce bien que ces 2 espèces soient très dynamiques.</p> <p>L'entretien du Ru des Echelles n'est fait que sur une seule rive chaque année, en alternance.</p>
Résultats	<p>Le 09 septembre, visite de terrain avec RTE pour rappeler les consignes d'intervention dans la RNR (préservation des haies, des sols).</p> <p>En septembre 2025, le garde-animateur de la RNR a été formé sur les Syrphes, insectes pollinisateurs.</p>



Figure 20. Saules cendrés en fleurs le 26 mars 2025

AD2 – Intégrer dans le cahier des charges des pratiques pastorales la nécessité de maintenir des milieux pionniers et de transition

Opération réalisée	<p>Lors des opérations de fauche, pâturage ou de travaux, il n'est pas fait de « nettoyage » systématique. Ronciers, bosquets, bois mort, refus sont ponctuellement conservés tant que les autres objectifs de conservation ne sont pas mis à mal. La rotation de pâturage permet l'échelonnement des ressources florales par exemple.</p> <p>Le pâturage fait l'objet d'un suivi quasi constant. Dans le marais, la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse et la Germandrée des marais par exemple profitent des ouvertures créées par les chevaux. De même, dans les parcelles dites « Peupleraie 1 et 2 » le pâturage court en septembre octobre sur le regain semble bien profiter à l'Orchis incarnat et à l'Œnanthe à feuilles de Silaus en diminuant la compétition avec les poacées. Le déplacement des chevaux dans les différents enclos répond à cette préoccupation.</p>
Résultats	<p>Les micro-habitats sont pris en compte et préservés. Les ressources florales sont étalées dans le temps.</p> <p>Les espèces patrimoniales présentes dans les parcelles pâturées tout comme les effectifs restent constants sur le long terme (cf. actions SE2 et SE3).</p>

AD3 – Intégrer dans le cahier des charges des pratiques pastorales la nécessité de l'adaptation de la conduite des prairies face aux changements climatiques

Opération réalisée	<p>Les conditions météorologiques commandent pour beaucoup les actions de gestion, pâturage et fauche notamment. Les dates de fauche ou de changement de parc de pâture ne sont pas figées.</p> <p>Cette année, la fauche a été autorisée à partir du 16 juin, notamment à cause du fort déficit hydrique de février à juin, mais l'agriculteur n'a pu se rendre disponible que le 09 juillet pour le secteur Est et le 05 août pour le secteur Ouest. Cette fauche tardive sur le secteur Ouest a cependant permis de protéger les sols du coup de chaleur de fin juin (38° C !) et quelques pluies bienvenues fin juillet ont permis un petit regain après la fauche. Le secteur Est a une réserve hydrique plus importante et n'a pas semblé souffrir, a priori, de cette sécheresse et chaleur (Voir action TE1).</p> <p>Les déplacements des chevaux ont été facilités du fait de cette même sécheresse de surface car les effets du piétinement/tassement ont été limités. Ainsi, les chevaux ont rejoint le marais le 22 mai (26 juillet en 2024), avec la volonté d'accentuer la pression de pâturage sur cette partie du marais (Voir action TE2).</p>
Résultats	<p>Les plans de fauche et de pâturage ont été réalisés et maîtrisés, avec le souci de préserver les milieux et les espèces des soubresauts météorologiques. La prise en compte du changement climatique est inscrite dans le plan de gestion pour 2028.</p>

AD4 – Veille au respect de la non-intervention dans la bande boisée

Opération réalisée	<p>Aucune opération de gestion n'est effectuée dans cette bande boisée du marais en libre évolution, mais elle est fréquentée par les chevaux une année sur deux. Les « bordures » le long de l'enclos sont entretenues (peupliers tombés et lisière couchée sur les clôtures) (Figure 21).</p>
Résultats	<p>Libre évolution. Passages ponctuels (état général, champignons, indices de présence...).</p>



Figure 21. Bande boisée dans le marais (vue de face) et élagage des branches, coupes des repousses au sol en bordure de cette bande le long de la clôture, avec le Lycée agricole de Ste Maure.

AD6 – Gestion administrative de la réserve naturelle

Opération réalisée	<p>Fonctionnement courant de la RNR, planification annuelle sur base du plan de gestion, construction et suivis des budgets, bilan des suivis, mise à jour des bases de données faune/flore nationales.</p>
Résultats	<p>En accord avec les différents financeurs, le rythme des programmes d'actions et des demandes de subvention de la RNR fera l'objet d'une planification triennale de 2026 à 2028.</p>

AD7 – Animation et veille foncière

Opération réalisée	Veille sur les opportunités d'acquisition foncière à l'intérieur et en périphérie de la RNR.
Résultats	Des rencontres sont prévues en 2026 avec les propriétaires des parcelles envisagées pour l'extension de la RNR (Cessation d'activité de M. Grandin en 2026, agriculteur éleveur).

AD 9 – Poursuivre le projet d'extension du site

Opération réalisée	L'année 2025 a été l'occasion de sensibiliser le conseil municipal de Lusigny-sur-Barse à la protection des milieux et de mettre en avant l'intérêt que peut présenter la Réserve pour les communes. Cette visite de site, organisée le 10 juillet, visait aussi à présenter le projet d'extension de la Réserve, dont la plus grande partie de la surface (60 ha) concerne cette commune (Figure 22). Les relevés « habitats » des parcelles identifiées dans le projet d'extension ont été débutés par le CENCA et doivent être poursuivis sur 2026.
Résultats	Les relevés « habitats » des parcelles identifiées dans le projet d'extension ont été débutés par le CENCA et doivent être poursuivis en 2026. Le suivi avifaune sur ces parcelles a été débuté en 2025. Il sera également poursuivi en 2026.



Figure 22. 10 juillet 2025 : présentation de la RNR et du projet d'extension au conseil municipal de Lusigny-sur-Barse

AD10 – Elaboration et suivi des conventions de partenariat pour la gestion de la réserve

Opération réalisée	Convention en cours : pâturage et fauche. Maintien du lien et rappels des engagements de chacun.
Résultats	Contacts réguliers avec les personnes signataires. La convention de fauche arrivera à terme en 2026 et devra alors être renouvelée.

8. POLICE DE LA NATURE (PO)

PO.1 – Missions de police et de surveillance de la réserve

Opération réalisée	En plus de la présence sur site pour l'entretien des parcelles et des chevaux, des tournées spécifiques sont faites en période de vacances ou de weekend longs pour s'assurer qu'il n'y a pas d'atteintes portées à la RNR. Des dispositions spécifiques sont prises selon les besoins : par exemple, les accès sont barrés lors du vide-greniers de la commune de Courteranges (plusieurs milliers de visiteurs) pour éviter le parking sauvage dans les prairies.
Résultats	Un signalement à la gendarmerie a été fait concernant les actes de vandalisme de juillet et de septembre (panneaux arrachés, déchets). Un riverain a également signalé du tapage nocturne sur site en été. La gendarmerie est passée en soirée et les nuisances se sont arrêtées. On notera l'absence de passage de matériel agricole en limite de la RNR (secteur Ouest). Les informations et rappels à la réglementation faits en 2024 ont porté leurs fruits, au moins pour cette année.

PO.2 – Collaboration entre les services de police de la nature

Opération réalisée	Les échanges se poursuivent avec différents services de police de l'environnement, pour renforcer le réseau autour de la Réserve.
Résultats	Coopération avec la gendarmerie efficace.

ANNEXE 1 – Budget prévisionnel 2025 du gestionnaire principal (PnrFO)

Tableau 4. Détail par poste

FONCTIONNEMENT 1	
Salaire et charges	42 787,47 €
Frais indirects / Frais de structure (15%)	6 418,12 €
Etudes et suivis	3 321,36 €
Analyse physico chimique des sols prairiaux	3 321,36 €
Matériel pour l'entretien et la gestion de la Réserve	1 006,80 €
Piquets de clôture	1 006,80 €
Travaux d'entretien des milieux naturels	4 800,00 €
Entretien du Ru des échelles et débroussaillage du marais (chantier d'insertion 1 semaine)	1 600,00 €
Entretien des clôtures (chantier d'insertion 2 semaines)	3 200,00 €
Communication et animations	633,60 €
Renouvellement de la plaquette de présentation de la Réserve	633,60 €
FONCTIONNEMENT 2	
Autres postes / Frais directs	1 200,00 €
Carburants et frais de déplacements des agents	500,00 €
Vêtement de travail	350,00 €
Formation du personnel	350,00 €
Réparation / achat de petit matériel	1 992,50 €
Total FONCTIONNEMENT (1+2)	62 159,85 €
INVESTISSEMENT	7 920,00 €
Bras de lamier d'égavage	7 920,00 €
Total INVESTISSEMENT	7 920,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT	70 079,85 €

Tableau 5. Répartition prévisionnelle par financeur

	Total	AESN	Région	FEDER
Fonctionnement	62 159,85 €	20 979,00 €	15 000,00 €	26 180,85 €
	100,00%	29,94%	24,13%	32,71%
Investissement	7 920,00 €	-	7 920,00 €	-
	100,00%	-	100,00%	-

ANNEXE 2 – Récolte de foin

Après l'année pluvieuse 2024 où une grande partie de la récolte de foin a été perdue, les rendements de l'année 2025 sont variables entre les parcelles : le secteur Est montre un meilleur rendement moyen que le secteur Ouest, plus sensible aux sécheresses tôt au printemps et de début d'été (Figure 23).



Figure 23. Evolution des rendements moyens de foin récolté (en tonnes de foin sec par hectare) sur les différentes parcelles de la Réserve entre 2012 et 2025.



Rédaction : Fabrice JOACHIM, Hélène GROFFIER, Jean DELANNOY

Financé par : Union Européenne

Région Grand-Est

Agence de l'Eau Seine-Normandie

Date : Janvier 2026

Citation : JOACHIM F., GROFFIER H., DELANNOY J. – Rapport d'activités 2025. Réserve naturelle régionale des Prairies Humides de Courteranges, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient – 28p.

Photos page de garde :

Bandeau : Ru des Echelles, août 2025, F. Joachim, PnrFO ©

Médaille : Cuivré des marais, F. Joachim, PnrFO ©



Contact : _____

Fabrice JOACHIM

Garde-animateur

fabrice.joachim@pnr-foret-orient.fr

Hélène GROFFIER,

Conservatrice des Réserves

helene.groffier@pnr-foret-orient.fr

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Pavillon Saint Charles RD 43

10220 Piney

03.25.40.04.14

www.pnr-foret-orient.fr

